

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

M. Dominic Perri
Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

M^{me} Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M^{me} Valérie Patreau
Arrondissement d'Outremont

Membres

M^{me} Caroline Braun
Arrondissement d'Outremont

M^{me} Julie Brisebois
Village de Senneville

M^{me} Daphney Colin
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-
Pointe-aux-Trembles

M^{me} Nathalie Goulet
Arrondissement d'Achilles-
Cartier

M. Enrique Machado
Arrondissement de Verdun

M^{me} Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet
Arrondissement de Villeray-
Saint-Michel-Parc-Extension

M^{me} Stéphanie Valenzuela
Arrondissement de Côte-des-Neiges-
Notre-Dame-de-Grâce

Le 25 août 2022

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE224338002

**Conclure des ententes-cadres avec les firmes
Compass Minerals Canada Corp., Cargill sel, Sécurité
Routière et Mines Seleine, une division de Sel
Windsor Itée pour la fourniture et livraison sur
demande de sel de déglacage des chaussées -
Montant estimé des ententes: 24 307 113,79 \$, taxes
incluses - Appel d'offres public 22-19388
(3 soumissionnaires)**

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice,
Soutien aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE224338002

Conclure des ententes-cadres avec les firmes Compass Minerals Canada Corp., Cargill sel, Sécurité Routière et Mines Seleine, une division de Sel Windsor Ltée pour la fourniture et livraison sur demande de sel de déglacage des chaussées - Montant estimé des ententes: 24 307 113,79 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19388 (3 soumissionnaires)

À sa séance du 3 août 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de plus de 2 M\$ répondant à la condition suivante :*
 - *L'adjudicataire, firme Cargill sel, Sécurité Routière, en est à plus de trois octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent (Lot B):*
 - *L'adjudicataire, Compass Minerals Canada Corp., en est à plus de trois octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent (lot A).*

Le 10 août 2022, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de l'approvisionnement ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat, qui porte sur quatre (4) ententes-cadres, sans engagement budgétaire, pour la fourniture, sur demande, de sel de déglacage des chaussées et de sel traité, pour le regroupement de la Ville de Montréal (les dix-neuf (19) arrondissements, le Jardin botanique, STM et les quatorze (14) villes liées de l'agglomération). D'entrée de jeu, les invités ont exposé la situation bien particulière du marché oligopolistique du sel de déglacage au pays, qui est dominé par trois (3) fournisseurs. Également, au Québec, le regroupement Montréal serait l'un des trois (3) principaux acheteurs de sel, derrière le ministère des Transports du Québec et l'Union des municipalités du Québec.

Pour tirer son épingle du jeu, le regroupement de Montréal a adopté une approche stratégique par lots, qui lui permet de profiter des quantités résiduelles du marché au meilleur prix. Le Service précise que nous avons ainsi été en mesure d'obtenir un prix moyen de 103,86 \$ / TM, comparativement à 111,13 \$ pour le regroupement de l'UMQ.

L'appel d'offres associé à ce dossier a été publié du 30 mai au 5 juillet 2022, pour une période de trente-six (36) jours. Sur les huit (8) preneurs du cahier des charges, trois (3) ont soumissionné. Les firmes *Cargill sel*, *Sécurité Routière* (lot B) et *Compass Minerals Canada Corp.* (lot A) en sont à plus de trois octrois de contrat consécutif. Cela serait notamment dû, selon les invités, à l'offre plus faible sur le marché, à la hausse des coûts du transport, qui rend les importateurs de sel d'outremer moins compétitifs. Le Service de l'approvisionnement recommande de conclure les quatre (4) ententes-cadres.

Les commissaires ont demandé et reçu des précisions et clarifications, entre autres, sur la méthode de répartition et de calcul entre les différents requérants du regroupement ainsi que le lot auquel ils sont associés. Dans l'ensemble, les explications fournies par les personnes représentant le Service de l'eau ont été à la satisfaction de la Commission.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de l'approvisionnement, Direction acquisition pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- *Contrat de plus de 2 M\$ répondant à la condition suivante :*
 - *L'adjudicataire, firme Cargill sel, Sécurité Routière, en est à plus de trois octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent (Lot B).*
 - *L'adjudicataire, Compass Minerals Canada Corp., en est à plus de trois octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent (lot A).*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;

À l'égard du mandat SMCE224338002 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.